

**Syndicat CGC Centrale Finances**

**Rédacteur : Jean-Christophe Godot**

**Compte rendu de l'audioconférence concernant le périmètre de l'administration centrale 13 mai 2020**, présidée par la secrétaire générale, madame Barbat Layani. Etaient présents à cette audioconférence des représentants de l'Administration (RH, logistique SG), la médecine du travail et les organisations syndicales de centrale.

Les différents points abordés :

**L'attestation de déplacement dans les transports d'Ile de France** : les OS s'inquiètent du contrôle de cette attestation et de l'absence à ce jour de consignes claires. Ils ne souhaiteraient pas que des agents se fassent verbaliser alors qu'ils n'ont pas de cartes professionnelles, mais juste un badge à présenter lors des contrôles. Cela concerne les agents d'administration centrale qui n'ont pas de commissions d'emploi. La secrétaire générale indique que, suite à des instructions données hier par la préfecture de région (un arrêté), les agents publics sont dispensés de présenter l'attestation et le badge suffirait. Nous souhaitons que les autorités de contrôle en soient bien informées. La secrétaire générale indique que toute verbalisation en ce sens lui soit remontée.

**Reprise de l'activité sur site** : pour la centrale, la reprise d'activité est modérée. Du 7 au 12 mai, la proportion de télétravailleurs a très légèrement baissé et la proportion d'agents en présentiel est passée de 4,5 % à 6,2 %, soit 475 agents recensés. Il n'y avait pas d'objectifs fixés mais cela correspond aux directives : une reprise progressive. Ce sont les BRH qui font le relevé au jour le jour, c'est normalement le relevé le plus fiable. Depuis lundi, toutes les directions sont en Plan de Reprise de l'Activité (PRA). Ceux de la DGFIP et de la DGDDI ont déjà été transmis aux OS. Celui de la centrale sera remis prochainement.

**L'équipement et l'organisation des locaux à Bercy**, dans le cadre de la reprise d'activité : toutes les organisations syndicales s'accordent pour reconnaître le gros travail effectué par l'Administration en termes d'équipement et d'organisation : signalétique, circulations, réorganisation des bureaux, fourniture de parois en plexi, etc... Le travail du bureau SEP2 est salué. Votre syndicat a pu visiter les locaux de Bercy et confirme que les choses ont été bien faites.

**Masques et gel hydro-alcoolique** : la secrétaire générale rappelle que des livraisons sont toujours en cours et que globalement, il y aura des masques pour tout le monde. La distribution est organisée par les RH de Bercy, sans intervention du ministère de l'intérieur, qui en est chargé pour de nombreux services publics. A Bercy, trois masques sont distribués à l'entrée dans les locaux. Il est étudié d'élargir les plages horaires de distribution. Les masques distribués actuellement ont cependant un petit défaut, même s'ils sont de très haute protection (95%) : ils se nouent, ce qui est peu pratique, mais beaucoup de soignants disposent des mêmes. Le sujet de la fourniture des masques semble donc être en bonne voie de résolution, ils y a plusieurs sources d'approvisionnement qui donne plus de latitude au MEF : nous sommes à la mi-mai, depuis que le sujet des masques a été mis en exergue, il est plus que temps. Pour le gel hydro-alcoolique : on en trouve dans les entrées des sites.

**Climatisation** : il a été décidé d'arrêter les climatisations du bâtiment Turgot, qui, en l'état des connaissances, pourraient introduire un risque. Espérons que la canicule ne va pas arriver trop vite pour certains agents, ce bâtiment étant une chaudière solaire par sa conception !

**Information des agents concernant la reprise d'activité** : l'Administration s'est montrée beaucoup plus positive que les OS sur le bilan de la communication menée à l'attention des agents, cela ne semble pas avoir été un gros problème pour elle. On peut cependant s'étonner d'entendre que des informations ont été en ligne sur Alizé, alors que beaucoup d'agents n'y ont pas accès !

**Télétravail** : les agents de centrale sont très majoritairement en télétravail, mais dans des conditions souvent dégradées. Il y a une vraie différence entre travail confiné et télétravail. Il manque du matériel pour doter les agents. Des livraisons de matériel sont prévues, mais force est de reconnaître que l'on ne peut pas obtenir tout, tout de suite (le matériel est acheté dans le cadre de marchés publics non extensibles, avec des calendriers de livraison). L'Administration propose que les agents viennent chercher leur matériel au bureau, même s'il s'agit de postes fixes, de type tiny (petite taille). On peut s'étonner de cette proposition qui déroge aux règles de sécurité informatique. Il semble qu'en douane, il y ait eu cette proposition effectuée, mais l'administration a fait machine arrière, sur intervention des responsables de sécurité informatique. L'administration n'envisage pas de faire livrer le matériel au domicile, comme une OS le demandait.

La secrétaire générale a rappelé qu'un GT télétravail est organisé au niveau ministériel (votre syndicat en a parlé dans un édito antérieur). Malgré notre question, nous ne savons toujours pas si les travaux seront ensuite déclinés par direction, donc pour l'administration centrale. On peut supposer que si cela est fait, cela sera après l'envoi et la synthèse du questionnaire ministériel en cours de validation. La suite du GT est prévue pour juin 2020.

Des OS ont souligné que le télétravail provoque certaines dérives, surtout concernant les communications par mél entre le management direct et les agents. Des agents ne sont pas mis dans les boucles d'information, les messages ne sont pas toujours rédigés selon les règles de bienséance. Il faut reconnaître que les cadres ont dû mettre en œuvre un nouveau type de communication généralisé avec leurs agents, et qu'il n'étaient pas obligatoirement entraînés et formés à cela. Un climat anxigène se développe. Cette situation épuise aussi beaucoup d'encadrants aussi. L'administration indique qu'il existe un guide avec 12 recommandations mises en ligne, il faudra sans doute le compléter pour les manager.

**Prime exceptionnelle** : il est bien prévu qu'une prime soit versée aux agents qui ont été en présentiel. Le texte est prêt pour la fonction publique d'État mais pas pour les deux autres fonctions publiques. Le gouvernement n'a donc pas encore publié les textes. Il est vrai que ce sont les soignants qui ont le rôle le plus symbolique.

**Agents en présentiel** : les OS demandent à ce que les agents en présentiel ne soient pas amenés à faire des horaires d'une amplitude beaucoup plus importante. Le SG doit écrire une note de cadrage. On ne peut pas imposer à un agent de ne plus être au badgadge, il faudra intégrer les aménagements horaires dans le badgadge. S'il y a une sortie du badgadge d'un agent, il passe alors au forfait, et les heures supplémentaires génératrices de RTT ne peuvent alors plus être prises en compte.

**Médecine de prévention : elle demande que pour les visites spontanées au centre médical de Bercy, les agents préviennent avant au téléphone, pour éviter tout engorgement et risques.**

**Dialogue social :** la secrétaire générale indique que les prochaines audioconférences pourraient se faire en visioconférence. Opérées par ORANGE, ces visioconférences sont sécurisées.

Des réunions régulières du CHSCT de centrale sont prévues pour le suivi de la reprise.

Le calendrier des différentes CAP a été repoussé au 2<sup>ème</sup> trimestre. Pour les CAP promotion, elles devraient se tenir en présentiel.

**Sujet annexe du SCN guichet entreprise/DGE :** ce service qui assure des téléservices pour les entreprises à partir de leur création. Un guichet unique assuré par l'INPI sera mis en place dans les prochains mois (mise en place à l'échéance de l'été). L'administration indique qu'elle travaillera avec la DGE et l'INPI dans le cadre du dialogue social habituel avec les OS concernant le transfert de cette compétence.